



CAHIER DE PARTICIPATION | Assemblée générale

Association des étudiantes et des étudiants de la Faculté des sciences de l'éducation
UQAM, SH-4800, 20 octobre, 11h

0.0 Procédures d'ouverture

0.1 Ouverture

Que l'ouverture de l'assemblée soit à 11h21

appuie
AU

0.2 Animation, secrétariat et senti

Que Abir, Laurence et Valérie tiennent respectivement l'animation, le secrétariat et le senti de la présente assemblée.

Appuie
AU

0.3 Adoption de l'ordre du jour

0.0 Procédures d'ouverture

0.1 Ouverture

0.2 Animation, secrétariat et senti

0.3 Adoption de l'ordre du jour

0.4 Adoption du procès-verbal

1.0 Modalité des levées de cours de l'ADEESE UQAM

2.0 Grève pour la salarisation des stages et des meilleurs conditions de stage

3.0 Élections

4.0 Positionnement Politique contre la COP15

5.0 Procédures de clôture

5.1 Questions à l'exécutif

5.2 Questions diverses

5.3 Levée

appuie
AU

0.4 Adoption des procès-verbaux

1. Modalité des levées de cours ADEESE UQAM

Proposition :

Considérant que certain.e.s étudiant.e.s se sont absenté.e.s de cours qui n'ont pas été levés et seront donc pénalisé.e.s pour leur absence.

Considérant qu'il est primordial pour la mobilisation que l'entièreté des étudiant.e.s soient dispensées de leur cours pour participer à la grève.

Il est proposé:

Que peu importe le quota d'étudiant.e.s membres de l'ADEESE-UQAM dans un cours, que le cours soit levé pour permettre à la totalité de la communauté étudiante de participer si le cours fait partie des cours obligatoires et/ou à option de la grille de cheminement.

(s'appliqueraient seulement pour la prochaine grève si reconduite)

Appuie
Adopté à la majorité

Proposition privilégiée : question préalable

Appuie
Adopté à la majorité

Proposition : Que l'exécutif envoie un communiqué au syndicats des profs et des chargé.es de cours expliquant la proposition sur les modalités de levées de cours et leur expliquant que l'uqam refuse de coopérer sur les listes de cours.

Appuie
AU

Proposition : Considérant que les cours où il n'y a qu'une minorité d'étudiant-e-s de l'adeese sont plus difficile à lever ;

Que l'on priorise les cours plus faciles dans les tours de levée.

Appuie

Rejetée à majorité

2.0 GRÈVE POUR LA SALARISATION DES STAGES ET DES CONDITIONS DE STAGE

Proposition: Qu'une période de 10 minutes soit accordée au comité de négociation voté en AG le 5 octobre pour présenter l'évolution des négociations avec la FSÉ et le BFP, suivi d'une période de 10 minutes de question pour l'assemblée.

Appuie
AU

Proposition: Qu'on fasse un plénière de 30 minutes sur la poursuite de la grève avec des tours de parole limités à 2 min.

Appuie
AU

Amendement : limiter les tours de parole à 2 min

Appuie
AU

Proposition privilégiée : que l'on ajourne l'Assemblée générale à 13h50 et jusqu'à 14h45

**Appuie
Adopté à majorité**

Proposition privilégiée : rallonger la plénière de 20 min à des tours de paroles de 2 min à 13h49

appuie
Rejetée à majorité

Proposition : L'ouverture de l'AG à 14h53

Appuie
AU

Proposition : Que les membres de l'adeese soient en grève des stages et des cours du 22 octobre au 6 novembre 2022 et qu'une AG de reconduction ait lieu le mercredi 2 novembre 2022.

Que l'ADEESE défende la non-reprise des journées de grève de stage et de cours. Que la grève inclut toutes les activités académiques dont la remise de travaux, les examens et les cours en ligne synchrones et asynchrones.

Appuie

Adopté à la majorité

Amendement : Que les membres de l'adeese soient en grève des stages et des cours du 22 octobre au 6 novembre. Que l'ADEESE défende la non-reprise des journées de grève de stage et de cours. Que la grève inclue toutes les activités académiques dont la remise de travaux, les examens et les cours en ligne synchrones et asynchrones.

Appuie

AU

Amendement :

Considérant que rien ne garantisse que le droit des stagiaires de faire la grève sera respecté;

Considérant que les règlements de stage prévoient peu de jours d'absence et que la grève ne soit pas un motif assuré pour justifier les jours d'absence;

Considérant que les stagiaires ne sont pas protégé.es, et que le risque d'échec au stage est élevé si un.e stagiaire ne se présente pas dans son milieu de stage pendant plusieurs jours consécutifs;

Considérant qu'une minorité d'étudiant.es en enseignement font leur stage à l'automne;

Considérant que la situation actuelle est incertaine et anxiogène pour les stagiaires, et qu'une majorité de ceux-ci se présenteront à leur stage malgré le mandat de grève,

Que l'on exclut du mandat de grève les étudiant.es qui sont en stage et en session intensive cet automne.

Appuie

Rejeté à la majorité

Proposition privilégiée : Question préalable

Appuie

Adopté à la majorité

Amendement : Qu'on tienne une AG de reconduction le mercredi 2 novembre.

Appuie

Adopté à la majorité

Amendement : La grève soit reconduite deux semaines au lieu d'une semaine, c-a-d, du 24 octobre au 4 novembre 2022, ainsi, le 22, 23, 29, 30 octobre et le 5, 6 novembre 2022.

Au final, du 22 octobre au 6 novembre inclusivement.

Appuie

Adopté à majorité

Proposition privilégiée : Question préalable

Appuie

Adopté à la majorité

Sous amendement : Ajouter le 22, 23, 29, 30 octobre et le 5, 6 novembre 2022

Appuie

AU

Proposition : Considérant que l'adeese a été en grève de soutien avec les chargé.es de cours l'an passé, que l'exécutif contacte les syndicats des profs, les profs invité.es et les chargé.es de cours et le SPPE UQAM pour les inviter à être en grève de soutien pour 1 semaine.

Appuie

AU

Proposition : Qu'on accorde au CCI de voter les substituts au comité de négo.

Appuie

AU

Proposition privilégiée : Passer directement au point questions diverses, 5.2, dans l'ordre du jour.

Appuie

Adopté à la majorité

Proposition: Tel que voté lors de l'AG du 5 octobre, qu'on tienne un période de plénière sur le moyen de pression suivant; Que l'ADEESE et tous ses membres acceptent et choisissent de refuser d'aller faire du remplacement d'un commun accord comme moyen de pression et pour que le gouvernement nous écoute.

2.0 Élections

3.0 Positionnement politique

5.0 PROCÉDURES DE CLÔTURE

~~5.1 Question à l'exécutif~~

5.2 Questions diverses

5.3 Levée de l'assemblée

Que la fermeture de l'assemblée générale soit à 16h12

Appuie

Adopté à la majorité